



N° 37  
Mars 2024

Nom de l'organisation:  
USR CGT 37  
18, rue de l'Oiselet  
37550 SAINT AVERTIN  
Tel : 02 47 38 53 81  
[usrcgt37@orange.fr](mailto:usrcgt37@orange.fr)

Édité par l'Union Syndicale  
des Retraités CGT  
d'Indre et Loire  
Directrice de publication:  
Isabelle DAVID  
N° ISSN : 2275-4261

#### SOMMAIRE

Page 1 : Editorial.

Page 2 : Les actions  
Les brèves

Page 3 : Les brèves (suite)  
12è congrès de l'UCR CGT

Page 4 : 12è congrès de l'UCR CGT  
(suite)

Economie et logement

Page 5 : Economie et logement  
(suite)

Oui, être internationaliste ce n'est  
pas perdre son temps !

Avez-vous connu VESTIL ?

Page 6 : L'Affiche Rouge

Violences conjugales faites aux  
femmes seniors : une réalité  
masquée

Page 7 : Violences conjugales faites  
aux femmes seniors : une réalité  
masquée (suite)

Nouvelle augmentation intolérable  
de l'électricité au 1er février

Pages 8 : Sport/culture/Loisirs

- Travailleurs, faites vos jeux
- Maillé : la maison du souvenir du  
massacre du 25 août 1944

Découvrez le site  
de l'Union Confédérale des  
Retraités CGT :  
<http://www.ucr.cgt.fr/>

Et le site de l'Union  
Départementale CGT 37:  
<http://www.ud37.cgt.fr/>

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

Editorial

Philippe SALVAT

## Avec la CGT, rajoutons des couleurs aux jours heureux du CNR.

A l'aune des élections Européennes, quel futur pour la France qui traverse crises sur crises ballottée au gré des intérêts financiers capitalistes ? Au vu du passif, nous avons toute légitimité à nous inquiéter et les raisons en sont multiples et graves.

Déjà pour notre sécurité sociale dont l'équilibre est sans cesse remis en cause notamment par la baisse des recettes du fait des exonérations successives de cotisations employeurs. (73,6 milliards en 2022, source URSSAF). Pour combler ces cadeaux faits au patronat et actionnaires, c'est à nous tous de mettre la main au portefeuille que ce soit en franchises médicales où en surcoûts mutuelles.

De là se pose aussi la question de pouvoir être convenablement soignés et ce avant de pouvoir mourir « dignement ». Que dire des déserts médicaux. En 2022, 6 millions de personnes n'avaient pas de médecin référent ! Et ne parlons pas du manque de spécialistes, dentistes, etc.. où il faut plusieurs mois pour obtenir un rendez-vous.

Après les pleurnicheries de façade du sieur Macron lors de la pandémie sur le manque de lits d'hôpitaux, combien de lits ont continué à être supprimés et combien le seront encore... !! (5700 lits supprimés en 2021 et 6700 en 2022).

Soulignons et portons haut et fort notre revendication CGT de la sécurité sociale intégrale, seule à même d'apporter des garanties sociales et médicales pour tous y compris la dépendance. Conquête du CNR (Conseil National de la Résistance) dont nous fêtons le 80ème anniversaire cette année.

Rappelons-nous la rentrée scolaire 2023 et ses carences en professeurs dans la moitié des établissements de France, le mauvais état de beaucoup d'établissements scolaires, parfois délabrés, tout cela masqué dans une polémique montée en épingle : l'abaya...

Grand « truc » du moment : pointer du doigt une communauté pour les livrer à la vindicte et tenter ainsi de faire oublier ses carences et incompétences à gérer le collectif France. Sur ce terrain nauséabond de l'extrême droite stigmatisant les immigrés comme responsable de tous nos malheurs, sieur Macron 1<sup>er</sup> ne se gêne plus d'en user et d'en abuser. La loi immigration récente, loi de la honte, correspond à cet état d'esprit déplorable.

Et aussi France Travail... Où les indemnisations des chômeurs sont revues à la baisse notamment pour contraindre les sans-emplois à devoir accepter des emplois précaires, souvent dans des conditions difficiles et peu payés. Dans ce droit fil de France Travail, il faut relever aussi l'obligation faites aux personnes au RSA de devoir fournir 15 heures de travail. Et dans le même temps, les salariés doivent travailler plus et plus longtemps (quand ils ont encore un travail à l'âge de la retraite).

France travail... Devrons nous aussi chanter « Macroooooon, nous voilà ! »

Tout cela donne quelques relents d'un passé terrible que l'on espérait ne plus revoir... La guerre dans toute son horreur !! La guerre au service des industriels au détriment des populations. Parler de « réarmement » démographique n'est pas neutre. Le choix des termes « guerriers » sert à préparer les esprits pour, comme à chaque fois, donner une apparente légitimité à l'illégitime.

Et dans le même temps, des milliers de civils à Gaza mais aussi en Jordanie, meurent sous les coups criminels d'une armée surarmée aux ordres d'un gouvernement d'extrême-droite sous couvert de l'occident paralysé par ses intérêts dans une zone géographique riche en ressources énergétiques.

Il y a beaucoup à redire de ce modèle capitaliste qui se veut sans alternative. La lutte des classes est plus que jamais d'actualité et elle est loin d'être finale. L'heure est aux mobilisations, nous n'avons pas le choix. Bertolt Brecht disait : « Celui qui se bat peut perdre mais celui qui ne se bat a déjà perdu »

A tous bonne lecture de ce journal de l'USR 37 et à bientôt dans la rue.

**Depuis le 7 octobre 2023, début du conflit Israélo-Hamas , manifestations tous les samedis à Tours.**

*Cessez-le-feu total et permanent !*

*Arrêt de la guerre contre le peuple palestinien !*

*Levée durable du blocus de Gaza !*

*Protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie !*

*Arrêt des livraisons d'armes à Israël, de toute coopération militaire et sécuritaire !*

*Sanctions contre Israël !*



**14 et 21 janvier, 3 février 2024: Contre la loi asile immigration.**

Avec la CGT et de nombreuses organisations syndicales et associations, manifestations à Tours comme partout en France contre cette loi écrite sous la dictée de l'extrême-droite et qui remet en cause nos principes républicains. Une loi par et pour le capital.



**16, 17 et 18 janvier 2024: Distribution de tracts aux retraités lors de la « galette » organisée par la ville de Tours.**

Plusieurs centaines de tracts ont été distribués. Très nombreux échanges avec les retraité.e.s sur nos propositions en termes de santé, services publics, logement, transport...pour « bien vieillir » à Tours (Voir tract ci-joint en annexe).



**8 mars 2024 : journée internationale des droits des femmes.**

Les retraité.es étaient nombreux.ses dans les manifestations et rassemblements organisés dans l'ensemble du pays. Salaires moindres, carrières interrompues pour congés parentaux, temps partiels, emplois précaires : la retraite moyenne de droit direct perçue par les femmes est inférieure de 40% à celle des hommes.



**Action à venir : Le 26 mars 2024, l'UCR-CGT, avec le groupe des 9, appelle les retraités-es à se mobiliser pour:**

- Une revalorisation minimale immédiate des pensions du régime général et des pensions complémentaires de 10 % avec leur indexation sur l'évolution du salaire moyen avec un objectif « pas de retraite en dessous du Smic revendiqué par la CGT ».
- Gagner une Sécurité sociale intégrale avec prise en charge à 100%, gérée par les représentants des assuré-es.

**MARDI 26 MARS 2024, MANIFESTATION A 10H30, PLACE JEAN JAURES A TOURS**

## Les brèves

## Hervé RIGAUT

### Décembre 2023

Manif de soutien au peuple palestinien chaque samedi à Tours

02 Grève au théâtre de Tours, concert annulé

05 Grève à l'hôpital de Luynes / Conditions de travail

07 Annonce de reconfiguration entrée Est de l'agglomération

Grève Jaybeam Amboise / 75 licenciements

11 Grève intersyndicale conducteurs réseau Rémi / Conditions de travail

12 Grève lycées professionnels contre la réduction du temps d'études/stages en entreprise

Début mobilisation Récipharm Joué / licenciements

15 Le préfet interdit une manifestation d'extrême droite à Tours : la justice l'autorise

19 Récipharm bloqué

2ème Grève des éboueurs de Bourgueil

20 Manif Santé à Tours

Économie en baisse au 3ème trimestre, chômage en fausse (NR)

22 Fermeture des urgences annoncée les 26 et 27

Conflit Ryanair /Aéroport ; Tours-Dublin supprimé

24 Grève des policiers municipaux / salaires et retraite

26 Grève conducteurs SNCF Réseau régional /organisation du travail

28 Démographie Stabilité régionale (2M6) le 37 et le 45 en légère hausse

31 Les urgences de Loches à nouveau fermées

### Janvier 2024

Manif de soutien au peuple palestinien chaque samedi à Tours

04 2023 : Pluies dans la moyenne mais réparties différemment au long de l'année

05 Chaussexpo (5 boutiques) en règlement judiciaire

11 Joué Manif Récipharm 150 (FO)

Atlantes St Pierre annonce fermeture Sergent Major et Parfois, puis Celio (Prêt à porter)

14 Manif contre la Loi Immigration : 1 000 à Tours (NR)

15 CH Luynes : Manif des soignants (FO)

16 INSEE : 8.6 % du parc immobilier 37 inoccupé

Déploiement USR CGT à Tours à l'occasion de la galette des rois pour les anciens

18 2023 Tribunal de commerce : 510 dossiers de mise en redressement judiciaire (Moyenne =335) ; 1 481 emplois concernés

20 Amboise : Le maire bloque le congrès du Lions Club lié au FN

21 Tours : 2 000 manifestants contre la Loi Immigration (NR)

23 3 nouveaux « quartiers prioritaires » dans l'agglomération de Tours (15 dans le 37)

28 Mouvement des agriculteurs, annoncé à Chisseaux ; Attal à Parçay Melay

29 Manif des taxis/ tarifs transports Sécurité 15,7 % d'élèves dans le privé (familles plus aisées)

30 Manif des agriculteurs à Tours. Distribution de nourriture et banquet

Pétition de 4 000 voyageurs Tours Chinon contre horaires et rames insuffisantes

30 Policière condamnée pour fuites d'information au Commissariat de Tours

## Le lien des retraités d'Indre et Loire

(suite)

### Février 2024

Manif de soutien au peuple palestinien chaque samedi à Tours

01 Tours : Manif Éducation (1 300 selon la police)

Tours : Rassemblement de la Confédération Paysanne

02 Château Renault : Arche (chaussures 110 salariés) en redressement judiciaire

2023 : Année record pour Fil Bleu Tours : 41 Millions de voyages (+ 14%)

05 11 communes sur 18 assujetties à la loi ne respectent pas le quota de logements sociaux

08 Grève au Crédit Lyonnais / salaires  
Rentrée scolaire 2024 : 37 fermetures de classes pour 20 ouvertures

10 Urgences de Loches fermées pour le WE

Chinon : Incendie à la Centrale 2 unités supplémentaires à l'arrêt. Pas d'impact environnemental et sanitaire selon la direction

12 Délinquance en baisse à Tours, en augmentation en zones rurales. Violences intra-conjugales en hausse (Préfet 37)

2023 : 128 manifs déclarées (144 en 22 ; 188 en 21) selon le préfet 37

14 Annonce : Astrapharm reprendrait Recipharm

Tours : Fermeture du Monop du haut de la rue Nationale

16 Joué : Annonce du maire sur la transformation de la friche Michelin en quartier d'habitation et d'emploi d'ici 2040. Financement privé

20 2023 : 2 millions de touristes dans le 37  
Centrale de Chinon Grève des agents de sécurité

21 Grève au collège Léonard de Vinci à Tours

22 Avenir des Galeries Lafayette à Tours , décision le 20 mars

26 Février 2024 : record de pluies depuis 1964

## 12<sup>ème</sup> congrès de l'UCR CGT St Malo du 27/11 au 1/12/2023

Cet événement s'est tenu au centre des congrès de St Malo. 330 délégués : 140 femmes et 190 hommes étaient présents. 176 étaient mandatés par leur USR et 154 par leur UFR. Pour 246 participants, c'était leur premier congrès UCR. C'était le cas de nous deux, Isabelle David et Martine Marie, mandatées par l'USR 37.

### Rapport d'ouverture

Dans son rapport d'ouverture, le secrétaire général sortant, Marc Bastide, a évoqué la situation internationale, les guerres et les crises « qui font trembler le monde ». Concernant la vie de l'UCR-CGT de ces dernières années, il a rappelé les actions unitaires, notamment celles des 31 mars et 2 décembre 2021, celle du 24 mars 2022 pour la défense du pouvoir d'achat, de la sécurité sociale et des services publics et plus récemment, la lutte contre la réforme des retraites.

### Débat général

Les interventions du débat général sont le reflet des principales préoccupations majeures des retraités. En premier arrive l'accès aux soins, la casse de notre système de santé et de protection sociale. L'objectif du gouvernement néolibéral est dénoncé par plusieurs intervenants : transférer les ressources de la protection sociale vers le privé. Plusieurs interventions ont rappelé les revendications de la CGT visant à la suppression des exonérations de cotisations sociales et de la CSG pour une sécurité sociale intégrale, les besoins des services publics de proximité, la gratuité des transports....Les préoccupations écologiques sont aussi présentes dans les interventions.

### Autres questions posées autour de deux tables rondes : Militer où ? Comment militer à la retraite ?

De nouvelles revendications émergent liées à son lieu de vie : accès aux soins, à la culture et loisirs, transports, services publics de proximité, logement...

Des questionnements se posent alors sur l'organisation des retraités dans la CGT avec notamment la création de syndicats « multipro » pour développer une activité syndicale revendicative sur leur lieu de vie.

Comment concilier l'engagement syndical avec la vie personnelle et familiale lorsqu'il y a la garde des petits-enfants à assurer et parfois aussi celle des parents ?

Donnons-nous l'image d'un syndicalisme attractif ? Si non, comment le rendre attractif ?

### Hommage aux disparus

Un hommage poignant a été rendu aux camarades disparus qui nous ont quittés depuis le dernier congrès, notamment Solange MONDOT et Patrick FRESNE pour notre l'USR d'Indre et Loire. Un moment d'une grande émotion.

### Rapport d'activité

Compte tenu de la crise sanitaire et des confinements successifs,

ce rapport englobe 6 années depuis le 11<sup>ème</sup> congrès de Bordeaux en 2017. Le rapport a rappelé les différentes luttes des retraités dans cette période (CSG, augmentation des pensions et retraites, services publics, protection sociale ....) menée avec le groupe des 9 ou seul et aussi la campagne sur le thème « de quoi ai-je besoin pour vivre dignement ».

L'USR CGT 37 a voté pour ce rapport à 100%.

**Le rapport d'activité a été voté à 99,76% par le congrès.**

### Rapport financier

Depuis 2000, il est constaté une érosion du nombre de syndiqués retraités (2000 : 133 369 FNI). En 2021, sur 17 millions de français retraités, 90 635 ont cotisé à la CGT.

La CFC (Commission Financière de Contrôle) a donné quitus sous réserve que des dysfonctionnements soient réglés au prochain mandat et que ses préconisations soient mises en œuvre, conformément aux règles fixées dans les statuts de l'UCR et de la confédération.

L'USR CGT 37 a voté pour à 80%.

**Le rapport financier a été voté à 90,35% par le congrès.**

### Document d'orientation

Dans son intervention, Catherine Tra-Phung Cau a précisé que le projet de document d'orientation s'inscrit dans les orientations adoptées par le 53<sup>ème</sup> congrès confédéral.

Sur les 1367 amendements présentés, 487 ont été retenus en totalité. Sur les 24 amendements de l'USR CGT 37, 12 ont été retenus.

Isabelle a pu défendre notre amendement, initialement rejeté, concernant le besoin d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, à domicile et en établissement. Notre proposition de rajouter « Ce qui induit que les établissements d'hébergement pour personnes âgées doivent être prioritairement sous statut public et sortir du secteur privé lucratif » a été acceptée. A la suite des interventions, plusieurs amendements non retenus initialement ont été intégrés dans le document.

L'USR CGT 37 a voté pour le document d'orientation à 90%.

**Le rapport d'orientation a été voté à 92 % par le congrès.**

**Une nouvelle feuille de route est tracée. A nous tous de faire vivre les orientations prises.**



## Le lien des retraités d'Indre et Loire

(suite)

### Moment fort : Intervention de Sophie Binet.

Chaleureusement accueillie jeudi par les membres du congrès, elle a rappelé l'intérêt que porte la confédération à l'action des retraités. « La place de l'UCR dans le rapport de force est centrale. Bien sûr, ce ne sont pas les retraités qui vont bloquer la production, mais les retraités pèsent de plus en plus dans la population, et donc dans l'opinion et le vote. » souligne Sophie Binet. Elle a déclaré qu'à tous les niveaux, il faut mettre la négociation sous la pression permanente du rapport de forces des actions revendicatives les plus unitaires possibles et cité cette phrase de Bernard Thibault : « Quand les syndicalistes ne se serrent plus la main, c'est le patronat qui se frotte les siennes ».

La secrétaire générale de la CGT est aussi intervenue sur l'état d'un monde traversé par les guerres. Cette montée des confits « s'accompagne d'une progression de l'extrême droite sur les cendres des politiques néolibérales ». Elle a rappelé que « les idées d'extrême droite n'ont pas leur place à la CGT. La CGT refusera toujours de banaliser les héritiers de ceux qui ont déporté Henri Krasucki, Georges Séguy, Martha



La venue de Sophie Binet, secrétaire générale de la Cgt, a été très appréciée par les congressistes.

Desrumaux et des millions d'autres »

Sur le sujet de la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, Sophie Binet a rappelé que « la CGT est très claire, la situation ne sera réglée qu'en affirmant clairement que l'on ne peut pas laisser au secteur privé lucratif le soin de nos proches ». Ce qui correspond à l'amendement qu'Isabelle a défendu et qui heureusement a été accepté !

### Nouvelle Commission Exécutive et Commission Financière de Contrôle.

Tous les candidats présentés ont été élus. La nouvelle Commission Exécutive élue se compose de 52 membres. La CFC se compose de 5 membres.

### Deux textes sont sortis du congrès

Une motion sur la revalorisation des retraites et pensions et l'appel du 12<sup>ème</sup> congrès en faveur de la paix.

**Et maintenant, que vivent les orientations du 12<sup>ème</sup> congrès de l'UCR-CGT. Vive la CGT !**

**Martine MARIE et Isabelle DAVID-BRUTEUL**

## Economie et logement Choc de l'offre ou le logement social dans l'impasse ?

Le nouveau Premier Ministre Gabriel ATTAL a récemment livré les principales mesures en réponse à la crise majeure du logement à laquelle est confronté le pays selon le concept très libéral du choc de l'offre.

La nomination de Guillaume KASPARIAN comme ministre du logement est venue confirmer nos craintes d'une vision très libérale essentiellement axée sur la défense des intérêts des propriétaires privés et du marché. Les données de cette crise sont connues et Gabriel ATTAL ne peut les ignorer, surtout que le très récent rapport de la fondation Abbé Pierre pour l'année 2023 vient de les rappeler :

- 4,2 millions de mal-logés.
- 330 000 personnes sans domicile dont des milliers d'enfants.
- 2,4 millions de demandeurs de logements sociaux alors que le nombre annuel de construction de nouveaux logements sociaux est en chute libre (82000 agréments en 2023 et probablement 70000 en 2024 contre 110000 avant 2017) et que près de 30000 sortent du parc social chaque année (démolitions, ventes ...).
- Un taux d'effort « logement » de plus en plus prohibitif pour les ménages

qu'ils soient locataires ou propriétaires accédants pouvant atteindre jusque 60 % du revenu pour les travailleurs les plus pauvres... les obligeant à rogner toutes les autres dépenses (santé, alimentation ...).

Ce phénomène d'abord lié à la cherté croissante du logement étant aggravé à la fois par la hausse des dépenses d'énergie et la hausse des taux d'intérêt pour les accédants :

- **Chute vertigineuse depuis 2018 du taux d'effort public** (Etat et collectivités locales) pour le logement qui représente aujourd'hui 1,6 % du PIB loin des 2,2 % constatés en 2010. 38 milliards d'euros dont seulement 13,9 milliards d'euros pour les bailleurs sociaux et leurs locataires !
- **64 % des 1031 communes soumises à la loi SRU n'ont pas atteint leurs objectifs 2020 2022** contre 47 % lors du cycle précédent (soit un taux global d'atteinte des objectifs SRU de 67 % alors qu'il était de 116 % en 2017-2019), ce qui représente quand même un manque de 92000 logements sociaux !
- **Enfin, le nombre de logements vacants est évalué par l'INSEE à 3,1 millions**, en progression constante depuis de nombreuses années. Face à ces données, le Premier Ministre nous ressort le couplet du « choc d'offre » comme l'avait déjà fait E. MACRON en 2017, et annonce globalement **5 mesures** qui, non seulement, ne répondent pas à la gravité de la crise mais qui en plus risquent de la faire exploser.

**Mesure 1 : L'éternelle rengaine de la simplification des normes** : sans que cela soit très précis, il semble que le Premier Ministre songe aux normes du DPE –

diagnostic de performance énergétique (rappelons que les « passoires thermiques » classées G devraient être interdites à la location et à la vente dès 2025 et dès 2028 pour les F). S'agit-il de retarder ces échéances ? S'agit-il de permettre aux bailleurs « vautours » et autres marchands de sommeil de continuer à louer leurs passoires thermiques à des travailleurs pauvres qui n'ont pas le choix ? Faut-il rappeler que la plupart des logements déclarés indécentes ne sortent pas réellement du marché locatif ?

**Mesure 2 : La désignation de 20 territoires « où nous accélérerons toutes les procédures »** ... avec comme objectif d'y créer 30 000 nouveaux logements d'ici trois ans.

Très bien ... mais cette mesure a déjà été annoncée par Elisabeth BORNE en novembre dernier et que l'on attend toujours de connaître la liste des 20 territoires. Il devait s'agir initialement de friches déjà artificialisées et de déterminer la part des logements sociaux et très sociaux dans les 30 000 nouveaux logements prévus !

**Mesure 3 : Continuité du soutien de l'Etat au « monde du logement social »** : G.ATTAL ne manque pas d'air en présentant le maintien du taux du livret A à 3% (au-dessous de l'inflation : 4,9 % en 2023 et 5,2 % en 2022) comme une mesure de soutien alors que de fait celle-ci a coûté plusieurs milliards d'euros en pouvoir d'achat aux épargnants sur Livret A et LDDS (4 milliards en 2022) et que le nombre annuel de constructions de logements sociaux n'a cessé de baisser depuis que la rémunération de l'épargne sur LA et LDD est inférieure à l'inflation (soit depuis 2018).

## Le lien des retraités d'Indre et Loire

Suite

### Mesure 4 : «réquisitions de bâtiments vides, notamment des bâtiments de bureau».

Cette annonce n'a aucune crédibilité et l'on cherchera vainement la moindre trace d'une réquisition que le gouvernement affirme avoir déjà faite ; la nomination du député ultralibéral KASBARIAN comme Ministre du logement ne peut que nous renforcer dans ce sentiment ; n'est-il pas l'auteur de la loi « anti-pauvre » la plus répressive dans ce domaine en criminalisant et réprimant les sans-logis, les mal-logés occupant un bâtiment vacant et même en pénalisant les travailleurs occupant leur lieu de travail (usine ou bureau) dans le cadre d'un mouvement social ? Sa proposition de loi menaçait même de 6 mois de prison les locataires rencontrant des difficultés de paiement de leurs loyers ....

### Mesure 5 : Enfin, la dernière annonce prend l'allure d'une bombe pour le logement social

puisque le premier Ministre ne propose rien moins que de modifier l'article 55 de la loi SRU en intégrant dans le quota de 25 % de logements sociaux, les logements locatifs intermédiaires avec le prétexte « incroyable » de permettre aux classes moyennes de se loger ! 70 % de la population se situe en dessous du plafond de ressources donnant accès au logement social et la moitié des demandeurs de logements sociaux ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté !

**Pour conclure, s'il faut un choc d'offre, c'est donc au niveau du logement social et très social qu'il faut l'orienter** et pas pour répondre au besoin des classes moyennes « supérieures » qui ne représentent finalement qu'une très faible partie du besoin de logement (3 % des demandeurs).

Si elle se concrétisait, cette opération de sabotage du logement social constituerait un encouragement aux maires

«dénitrificateurs» c'est-à-dire complices de l'artificialisation des sols dans leurs communes et plus généralement à toutes les communes gravement « carencées » en logements sociaux.

Plus grave encore, une telle mesure en sapant les bases du système de financement du logement social inciterait l'ensemble des maires à privilégier la programmation d'opérations immobilières banalisées correspondant à la notion plus confuse de « logement abordable », aux loyers beaucoup plus élevés pour les locataires.

D'autant que par ailleurs, le premier ministre a annoncé vouloir « donner la main » aux maires sur les attributions... soit la porte ouverte au clientélisme et à la ségrégation sociale.

Jean-Louis CORVAISIER

## Oui, être internationaliste ce n'est pas perdre son temps !

Parfois, dans nos discussions, certains camarades émettent des doutes sur l'intérêt de manifester notre soutien à des causes qui leur paraissent lointaines et souhaiteraient qu'on s'en tienne aux luttes à l'intérieur de nos frontières nationales.

Cette tendance est dangereuse. Elle peut conduire au repli sur soi qui ferait que demain, on renoncerait également aux combats inter-



professionnels pour se limiter à des objectifs ne dépassant pas les portes d'entreprise. En fait, ce corporatisme marquerait la fin de la CGT en tant que confédération et la victoire du Capital contre le Travail.

Les enjeux de notre intervention sur la scène internationale sont nombreux. En premier lieu, on peut mettre en évidence celui de la paix. Les tensions qui travaillent la planète

aujourd'hui ne nous épargneront pas. Les récentes déclarations de Macron, le gonflement des budgets militaires, la militarisation des esprits sont là pour nous le rappeler. « .Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage. » Que resterait-il des conquies dans les entreprises si la guerre se généralisait ? Lutter pour la paix,

soutenir les causes justes partout dans le monde font bien partie de notre engagement syndical.

Depuis les années 90, la logique capitaliste s'impose sur toute la terre réduisant tout en marchandises. Pour autant, elle est loin d'assurer le bien-être à tous ses habitants. Elle menace même la survie de l'humanité. Pourtant, cette domination se heurte à de vives résistances. La vérité d'aujourd'hui, c'est bien la lutte généralisée du Travail contre le Capital qui cherche à nous mettre en concurrence les uns avec les autres. On voit même le syndicalisme relever la tête au cœur du système, aux USA. La récente lutte victorieuse des travailleurs de l'automobile US, c'est aussi la nôtre. Nous avons tout intérêt à exprimer le plus concrètement possible notre solidarité aux luttes des travailleurs du monde entier.

La CGT, tout au long de ses 130 ans d'existence, a toujours mis en avant la solidarité pour que « ...et demain l'Internationale sera le genre humain. ». Ces mots ne font pas partie d'un folklore archaïque. Cette tradition ne doit pas être abandonnée. Faute de quoi la Cgt ne serait plus la Cgt. Et on sait bien qui y gagnerait et qui y perdrait.

Nous pouvons être efficaces. Aujourd'hui, nous devons commencer par sensibiliser nos syndiqués et tous les travailleurs aux enjeux de ces conflits pour ensuite organiser des actions plus larges à l'image de ce qui s'est fait dans le passé pour l'Espagne pour l'Algérie, pour le Vietnam, pour les mineurs britanniques et pour tant d'autres .

**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous !**

Hervé RIGAUT

## Avez-vous connu VESTIL?

Cette entreprise de confection pour hommes se situait rue du Colombier à Tours Nord. Elle débutait ses activités le 1<sup>er</sup> janvier 1968.

Le 20 octobre 1998, la déclaration de cessation de paiements du tribunal de commerce de Paris ouvrait la procédure de liquidation.

Comme bien d'autres entreprises manufacturières, elle fut confrontée à la concurrence des bas salaires.

Durant de longs mois, les salarié-e-s luttèrent pour garder leur emploi et préserver la qualité de leur travail, avant que la logique néo-libérale eût raison de leur détermination.

### Vous en souvenez-vous ?

Au sein du collectif de l'Institut d'Histoire Sociale CGT d'Indre et Loire, nous souhaiterions recueillir les témoignages de celles et ceux qui vécurent cette situation.

### Avez-vous entretenu ou entretenez-vous encore quelques relations amicales ou fraternelles avec quelques-un.e.s d'entre eux.elles ?

Si tel est le cas, par avance, nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir nous relater ce que furent leurs luttes avant d'être contraint-e-s d'abdiquer.

**Veillez prendre contact avec Michel RUCKEBUSCH au 02 47 51 59 78.**

Michel RUCKEBUSCH

## Le lien des retraités d'Indre et Loire

### L'affiche rouge

*Vous n'avez réclamé ni gloire ni les larmes  
Ni l'orgue ni la prière aux agonisants  
Onze ans déjà que cela passe vite onze ans  
Vous vous étiez servis simplement de vos armes  
La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans*

*Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes  
Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants  
L'affiche qui semblait une tache de sang  
Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles  
Y cherchait un effet de peur sur les passants*

*Nul ne semblait vous voir Français de préférence  
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant  
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants  
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE*

*Et les mornes matins en étaient différents  
Tout avait la couleur uniforme du givre  
À la fin février pour vos derniers moments  
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement  
Bonheur à tous Bonheur à ceux qui vont survivre  
Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand*

*Adieu la peine et le plaisir Adieu les roses  
Adieu la vie adieu la lumière et le vent  
Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent  
Toi qui vas demeurer dans la beauté des choses  
Quand tout sera fini plus tard en Irivan*

*Un grand soleil d'hiver éclaire la colline  
Que la nature est belle et que le cœur me fend  
La justice viendra sur nos pas triomphants  
Ma Mélinée ô mon amour mon orpheline  
Et je te dis de vivre et d'avoir un enfant*

*Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent  
Vingt et trois qui donnaient le cœur avant le temps  
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant  
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir  
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant.*

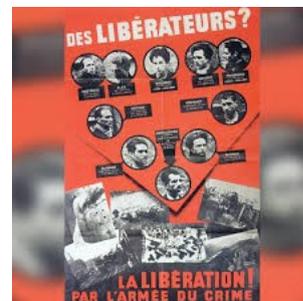
Louis Aragon.

Ce poème de Louis Aragon, Strophes pour se souvenir, composé en 1955, à l'occasion de l'inauguration d'une rue Manouchian à Paris, est directement inspiré du destin tragique des 23 résistants du groupe de Missak Manouchian, dont les photos ont été placardées à Paris sur la célèbre Affiche rouge et qui ont été fusillés pour la France par les Nazis en 1944. Le poète poursuit son œuvre de résistant, en rendant hommage à ces hommes apatrides, morts pour la liberté et la fraternité, et redonne vie au message de paix laissé par Missack Manouchian à sa femme, Mélinée, avant sa mort. Ce poème a été mis en musique et chanté par Léo Ferré en 1959.

### La visée propagandiste de l'affiche

→ Jouer sur les idées xénophobes et sur la peur  
→ Faire croire que les étrangers (Juifs, Communistes) sont les véritables ennemis de la France et que l'Allemagne nazie est la seule armée de libération de la France.  
→ Convaincre les Parisiens que ces hommes sont des terroristes, et non des libérateurs.  
→ Dissuader ceux qui en avaient envie d'entrer en Résistance.

**Tout cela s'est finalement retourné contre les émetteurs du message puisque les prétendus « terroristes » du groupe Manouchian ont été considérés comme des martyrs morts pour la France.**



Le 21 février 2024, la France a honoré la mémoire des 23 membres du groupe Manouchian avec l'entrée au Panthéon de Missack et Mélinée Manouchian. Arrêtés en novembre 1943, torturés, condamnés à mort, ils ont exécutés le 21 février 1944 au Mont-Valérien pour 22 d'entre eux, le 10 mai pour Olga Bancic, seule femme du groupe, décapitée à Stuttgart.

Ils étaient d'origines et de confessions diverses. Mais ils étaient tous unis contre le nazisme et le fascisme. Ils avaient la farouche volonté de combattre ce mal afin de retrouver la paix et la liberté. Ils avaient cette conscience de classe qui en faisait des humanistes, des internationalistes.

Il y a quelque chose de cynique dans le "en même temps" d'Emmanuel MACRON : faire entrer au Panthéon Missack et Mélinée Manouchian et promulguer quelques jours plus tôt la loi "immigration".

Une loi de la honte, qui s'attaque aux droits fondamentaux de toutes et tous et ne répond pas aux causes de l'exil forcé des hommes, femmes et enfants fuyant les guerres, les dictatures, le réchauffement climatique. Une loi inspirée par l'extrême droite, qui s'attaque frontalement au Pacte Republicain, hérité du Conseil National de la Résistance, en remettant en cause le droit du sol et en instaurant la préférence nationale.

Isabelle DAVID-BRUTEUL

### Violences conjugales faites aux femmes seniors : une réalité masquée.

Les violences physiques, psychologiques, sexistes et sexuelles sont des fléaux profondément enracinés dans nos sociétés, souvent perçus comme des problèmes touchant principalement les jeunes femmes.

#### Mais ces violences ne s'arrêtent pas avec l'âge !

Les statistiques sont inquiétantes, lorsqu'elles existent. Car, en France, les enquêtes sur les violences conjugales ne recensent que les personnes âgées de 18 à 75 ans. Et jusqu'à la fin des années 90, les statistiques des violences prises en compte s'arrêtaient à 59 ans !

Pourtant, la maltraitance conjugale est très répandue chez les seniors. **En France, en 2020, les femmes âgées de plus de 70 ans représentaient 23 % des victimes de féminicides, alors qu'elles représentent 16 % de la population.**

La retraite avec l'amoinissement des relations sociales tend à concentrer la vie au sein du foyer conjugal : or, si celui-ci était déjà toxique avant, il est à craindre que les comportements abusifs et violents tendent à se multiplier. Le confinement l'a montré, avec une explosion des statistiques de violences conjugales.

Mais alors qu'elles sont surreprésentées parmi les victimes, **seules 3 % des femmes appelant le 3919, le numéro d'urgence pour les victimes de violences, ont plus de 70 ans.**

Car à l'inverse des jeunes générations, les personnes âgées n'ont pas été sensibilisées durant leur jeunesse aux questions du sexisme et du patriarcat. Elles n'ont pas accès ou n'utilisent pas la saisie informatique, les réseaux sociaux et elles sont réticentes, voire honteuses, à se confier sur des violences qui durent parfois depuis des années...

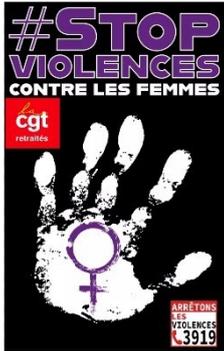
Ces femmes sont très souvent dépendantes économiquement de leur conjoint. Beaucoup touchent des petites retraites ou perçoivent le minimum vieillesse (ASPA : Allocation de Solidarité aux personnes âgées). Certaines n'ont jamais travaillé, cantonnées toute leur vie au ménage et à la cuisine.

**Sans autonomie financière, comment envisager de quitter un mari abusif ?...**

**Salaires moindres, carrières interrompues pour congés parentaux, temps partiels, emplois précaires : la retraite moyenne de droit direct perçue par les femmes est inférieure de 40% à celle des hommes. (source Drees)**

S'ajoute en fin de vie, la fragilité physique et mentale, les violences pouvant être sous-estimées par l'entourage, excusées par la maladie, la perte d'autonomie ou la sénilité.

Il est nécessaire de sensibiliser à cette cause pour que des politiques publiques soient mises en place, afin que ces méfaits puissent être signalés et leurs victimes protégées.



Il faut lutter contre le déni des violences conjugales ou intra-familiales faites aux femmes âgées, les encourager à prendre la parole et à demander de l'aide. Il est crucial de reconnaître leur rôle central dans cette lutte. Leurs expériences et leur expertise doivent être intégrées dans les efforts visant à élaborer des solutions efficaces et inclusives.

Il est impératif de renforcer les systèmes de protection et de soutien aux personnes âgées, y compris les mécanismes de signalement et les services d'aide aux victimes. Les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les soignants et d'autres acteurs clés doivent être formés pour reconnaître les signes de violence et de maltraitance chez les personnes âgées et pour intervenir de manière appropriée. Des structures spécifiques pour recevoir les femmes âgées victimes doivent être créées.

*Alors que l'on vient de célébrer la journée internationale des droits des femmes, la lutte continue pour une société où les femmes âgées peuvent vieillir en sécurité et dans la dignité, libérées de la menace des violences physiques, psychologiques, sexistes et sexuelles.*

Isabelle DAVID-BRUTEUL

## Nouvelle augmentation intolérable de l'électricité au 1<sup>er</sup> février

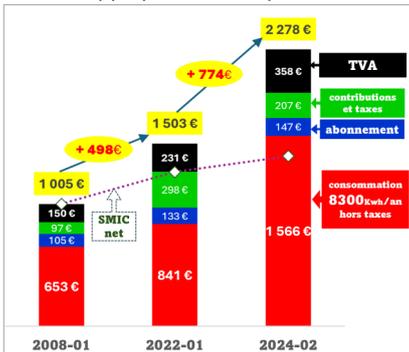
**L'année 2024 marque le retour de la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité).**

Aujourd'hui, cette décision purement politique, portée par le Ministre Bruno Lemaire, se traduit par l'augmentation au 1<sup>er</sup> février 2024 du prix de l'électricité de + 9,8 % sur les tarifs heures pleines et creuses et de 8,6 % sur les tarifs de base, ceci pour ne pas dépasser la barre symbolique des 10 % sur 1 an.

**Le Ministère sous-entend déjà d'autres hausses pour 2025 !**

Cette taxe a été instaurée en 2004 : elle finance, entre autres, une partie du Médiateur de l'énergie, le chèque énergie, mais aussi et surtout, les surcoûts liés au rachat de l'électricité d'origine renouvelable.

Elle est appliquée sur chaque Kwh consommé, en plus, elle est assujettie à une TVA de 20%.



La flambée du prix de l'électricité n'est pas la cause de l'augmentation des coûts de production, mais la conséquence de l'indexation sur l'envolée des prix du gaz : **Un mécanisme soi-disant de régulation de l'énergie voulue par l'Europe début des années 1990, devant bénéficier aux consommateurs avec l'ouverture à la libre concurrence de la fourniture du gaz et de l'électricité, permettant d'offrir ainsi ce juteux marché à la spéculation des marchés financiers.**

Chacun peut constater que le démantèlement du service public de l'énergie, avec la création d'un marché de gros et la libre-concurrence dictée par la commission européenne, sont incompatibles avec un accès juste et équitable des populations à un bien de première nécessité tel que l'électricité ou le gaz.

Les prix du gaz et de l'électricité atteignent de nouveaux sommets. Pour beaucoup de foyers, pour qui la fin du mois commence de plus en plus tôt et notamment les jeunes en situation de grande précarité, **il faudra parfois choisir entre se chauffer ou se nourrir.**

**Au final**, ce sont toujours les salariés – actifs et retraités – qui paient la facture et dont les conditions de vie se dégradent. A l'opposé des choix politiques faits par le gouvernement et l'Europe qui favorisent à la fois la spéculation sur les prix de l'énergie, la crise énergétique et écologique, la CGT exige la création d'un service public de l'énergie. Il est indispensable que la production, le transport et la distribution/commercialisation des énergies sortent de la loi du marché.

Pour que l'intérêt écologique prime sur la recherche du profit financier, il faut **Une sortie du mar-**

**ché spéculatif pour un service public avec pour mission centrale la lutte contre le réchauffement climatique avec :**

- **Un tarif unique et basé sur les besoins.**
- **Une fiscalité de l'énergie plus juste.**
- **Une solidarité renforcée**
- **Un droit fondamental d'accès à l'énergie.**

**la CGT propose pour tous les usagers**

**G**arantir le droit d'accès à l'énergie et revenir à un tarif règlementé pour tous (particuliers, entreprises et collectivités).

**I**nterdiction des coupures d'énergie et des limitations de puissance.

**L**a baisse de la TVA à 5,5% sur la consommation d'électricité, à l'image de l'abonnement. L'électricité et le gaz sont des produits de première nécessité, la taxation à 20% n'est pas justifiée.

**L**a baisse de la Contribution au service public de l'électricité (CSPE) dont les recettes sont affectées à des missions de service public seulement pour moitié, le reste étant versé sans fléchage au budget de l'État.

**Le gaz et l'électricité doivent être définis comme biens d'intérêts généraux, au sens de la constitution française.**

Pascal GIROLET et José DO ROSARIO.



A quelques encablures de l'événement, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ce livre met en exergue la réalité cachée derrière la communication officielle de façade.

Les scandales à répétition qui entourent son organisation montre les JOP à Paris, comme ceux qui l'ont précédé sont loin d'être en apesanteur sociale et politique comme certains voudraient le laisser penser. Conditions d'attribution opaques, dérapage des coûts aux dépens de la collectivité tandis que les juteux profits sont privatisés. Contrairement à ce qui est affirmé, si l'on prend en compte tout ce qui permet la réussite des jeux tels que les transports, les réseaux d'énergie et de télécommunication, les aménagements routiers, les jeux ne payent pas les jeux.

Mais il est un autre sujet qui jusqu'à récemment n'attirait guère l'attention : le sort des milliers de travailleuses et travailleurs impliqués dans l'organisation des jeux. Or, des ouvriers employés à la construction des infrastructures nécessaires à la compétition aux escouades de volontaires et bénévoles mobilisés pour assurer diverses tâches aussi invisibles qu'indispensables, en passant par les agents chargés d'assurer une sécurité dont ils ne bénéficient pas eux-mêmes et les athlètes dont l'activité peine encore à être reconnue comme un vrai travail, les Jeux Olympiques et Paralympiques constituent un monde du travail à part entière avec ses propres enjeux.

Enfin quel héritage un tel événement laissera-t-il au bénéfice des populations jusqu'à la gouvernance du sport ?

Pour tenter de les prendre en compte, la CGT a été à l'initiative pour l'adoption d'une charte sociale innovante, quoique non contraignante, par l'ensemble des parties-prenantes, organisations syndicales de salariés et patronales, comité d'organisation de jeux et collectivités pour en faire un événement soutenable socialement.

L'ouvrage propose de retracer l'origine, le contenu, les intérêts mais aussi les limites de ce texte inédit, tout en mettant en évidence un certain nombre d'enjeux plus généraux telle que la place du travail et les tensions qui le traversent dans nos sociétés contemporaines.

#### Les auteurs :

**Jean-François DAVOUST** : ancien animateur de la commission sport de la CGT et représentant de la CGT au comité de la charte sociale des JOP Paris 2024.

**Igor MARTINACHE** : sociologue, maître de conférences à l'UFR STAPS de l'université Paris-Nanterre et membre de l'institut des sciences sociales du politique (ISP), unité mixte de recherche du CNRS.

Ils ont publié ensemble « *du sport ouvrier au sport oublié ? Histoires mêlées de la CGT et du sport* » aux éditions Geai Bleu en 2023.

**Jean-François DAVOUST**

*Des exemplaires du livre sont disponibles à l'accueil de l'UD CGT 37 au prix de 17€.*

*Règlement par chèque à l'ordre de Jean-François DAVOUST.*

### Maillé : La maison du souvenir du massacre du 25 août 1944.



Le 25 avril 1944, jour de la libération de Paris, une unité de la division SS Das Reich basée à Châtellerauld attaquait froidement et méthodiquement le village proche de Sainte Maure de Touraine et massacrait 126 hommes, femmes, enfants et même des animaux.

La visite collective des salles d'exposition de la Maison du souvenir, accompagnée d'un documentaire et d'une courte conférence, permet d'en savoir plus sur cet événement longtemps maintenu dans l'oubli, de balayer nombre d'idées fausses qui ont circulé à son propos depuis maintenant 80 ans mais aussi de connaître ses suites toujours en cours aujourd'hui .

Émouvant et édifiant.

<https://www.maisondusouvenir.fr/visites-de-groupe-et-individuelles/>  
[maison-du-souvenir@maille.fr](mailto:maison-du-souvenir@maille.fr) 02 47 65 24 89

